



Important: veuillez lire ces informations attentivement SVP !

Chère Parturiente,

Malheureusement, vous ne pouviez pas trouver une sage-femme pour s'occuper de vous après l'accouchement. La demande de ce service est actuellement supérieure à l'offre. Le bureau de coordination des soins obstétricaux de la ville et du district de Regensburg vous a inclus dans un programme de soins actifs. En collaboration avec les sages-femmes indépendantes, un plan de déploiement a été préparé pour assurer les soins quotidiens des sages-femmes. Ce service n'est pas possible pour tous les jours.

En outre, la même sage-femme ne pourra pas toujours venir chez vous. C'est aussi seulement un soin aigu. La sage-femme ne peut fournir que les soins médicaux nécessaires. Vous recevrez l'horaire de la sage-femme pour la semaine de naissance de votre enfant et votre lieu de résidence.

S'il vous plaît contacter la sage-femme au plus tard à 18 heures avant le jour de la visite, afin qu'elle puisse bien planifier le déplacement chez vous.

Dans le plan opérationnel, le nom de la sage-femme en service correspond au numéro de téléphone ou à l'adresse e-mail sous laquelle vous pouvez nous contacter. Veuillez toujours informer la collègue que vous participez au programme de préparation à la pratique de sage-femme du bureau de district.

La collègue ne peut venir à vous que ce jour-là. Des soins supplémentaires par cette sage-femme ne sont pas possibles. Veuillez utiliser le numéro de téléphone ou l'adresse e-mail exclusivement pour ce service de soins. Les sages-femmes fournissent leurs services dans le cadre du contrat avec le bureau de l'assurance maladie légale. Cela appelle un contrat entre la sage-femme et la Parturiente. Vous recevrez ce contrat avec cette lettre. Toute sage-femme qui vient chez vous dans le cadre de ce programme de soins de courte durée signera ce contrat avec vous. Veuillez lire le contrat à l'avance et signer le contrat de la sage-femme qui vient vous voir.

Le contrat n'est pas conclu entre l'organe de coordination et vous, mais entre la sage-femme et vous, La sage-femme préparera une documentation des soins en double.

La copie restera avec vous, de sorte que la collègue suivante connaisse le déroulement de la puerpéralité, Veuillez fournir la documentation aux sages-femmes.

Le Centre de coordination s'emploie à mettre au point des modèles de soins pour les sages-femmes et à augmenter le nombre d'enfants dans notre région, afin que chaque travailleuse ait à nouveau sa sage-femme.

Dans de nombreuses communautés, les centres d'éducation familiale proposent des offres qui ne remplacent pas les sages-femmes mais qui sont très utiles pour l'éducation familiale. En cas d'urgence, veuillez contacter votre gynécologue, votre pédiatre ou le service des urgences des cliniques.

Nous vous souhaitons bon repos profitez bien de votre bébé.

Les sages-femmes du bureau de coordination : Stefanie Malle et Astrid

Giesen hebammen@lra-regensburg.de Tel : 0941 / 4009-174